



## Certificat de constance des performances

0840-CPR-5110-241100-20

Conformément au règlement (CE) n° 305/2011 du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 (règlement des produits de construction), le présent certificat est valable pour le produit de construction

Ciment Portland au laitier  
**EN 197-1 – CEM II/A-S 42,5 N**

du fabricant

CIMALUX  
Werk Esch  
L-4002 Esch-sur-Alzette.

**Le présent certificat a été délivré par l'organisme notifié**

VDZ Service GmbH  
Toulouser Allee 71, D-40476 Düsseldorf

**et confirme que toutes les dispositions de l'annexe ZA de la norme**

EN 197-1 : 2011

**concernant l'évaluation et la vérification de la constance des performances** selon le système 1+ et les caractéristiques de performance du produit ont été appliquées, et que le produit de construction répond à toutes les exigences prescrites.

Le présent certificat a été délivré initialement le 08.02.2022. Il **est valable jusqu'au 31.01.2027, mais au plus tant que les méthodes d'essai et/ou les exigences posées par le contrôle de production dans l'usine du fabricant ainsi que le produit et les conditions de production en usine ne subissent pas de changements importants.**

Düsseldorf, 09.01.2026

Dr. Silvan Baetzner  
Chef de l'organisme de certification

